

PROVINCE DE QUÉBEC  
COMMISSION SCOLAIRE DES PATRIOTES

Procès-verbal d'une séance en ajournement du Conseil des commissaires de la Commission scolaire des Patriotes tenue le mardi 20 décembre 2011, à 19 h 30, au 1740 rue Roberval, Saint-Bruno-de-Montarville.

**SONT PRÉSENTS** : mesdames et messieurs les commissaires, Pierre Baril, Peggy Black, Reine Cossette, Nicole Deschênes, Luce Deschênes Damian, Manon Giguère, Gaëtan Labelle, France Lacasse, Luc Lamoureux, Alain Langlois, Gino Le Brasseur, Lucie Legault, Hugues Ouellette, David Picher, Isabelle Poisson, Jean-François Rabouin, Hélène Roberge, Paul St-Onge, Ronald Tremblay ainsi que Isabel Godard et Carole Vigneault, représentantes du Comité de parents.

**ABSENCES NOTIFIÉES** : madame Johanne de Villers et messieurs Richard Boucher, Marc-André Lehoux, Gaëtan Marcil et Paul St-Amand.

**EST AUSSI ABSENTE** : madame Brigitte Collin.

Assistent également à cette séance : mesdames Normande Lemieux, conseillère cadre, Denise Gauvreau, directrice générale adjointe, Catherine Houpert, secrétaire générale adjointe, Angèle Latulippe, directrice du Service des ressources financières, Linda Fortin, directrice du Service des ressources éducatives, et messieurs Joseph Atalla, directeur général, Luc Lapointe, directeur général adjoint, Alain Gauthier, secrétaire général, Dominic Arpin, directeur du Service des ressources matérielles, Michel Gauthier, directeur du Service des ressources informatiques, Sylvain St-Jean, directeur du Service des ressources humaines, et Richard Pundzius, coordonnateur au Service de l'organisation scolaire,

## 1. CONSTATATION DU QUORUM ET OUVERTURE DE LA SÉANCE

Madame Hélène Roberge, présidente, fait la constatation du quorum et procède à l'ouverture de la séance à 19 h 30. Elle souligne le fait que monsieur Joseph Atalla assiste à sa première assemblée en tant que directeur général.

## 2. REVUE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

**C-107-12-11** Il est proposé par monsieur Luc Lamoureux d'adopter l'ordre du jour suivant :

1. Constatation du quorum et ouverture de la séance
2. Revue et adoption de l'ordre du jour
3. Revue et approbation du procès-verbal (néant)
4. Affaires en cours :
  - 4.1. Suivi à la dernière séance
5. Parole au public
  - 5.1. Présentation du Rapport annuel 2010-2011 de la Commission scolaire des Patriotes
6. **Points de décision** :
  - Direction générale***
    - 6.1. Compressions budgétaires / décision
    - 6.2. Organisation du Service des ressources éducatives / décision
    - 6.3. Réaménagement du centre administratif / décision
    - 6.4. Motions de remerciements et de félicitations
7. **Point d'information (néant)**
8. Affaires diverses
9. Protecteur de l'élève / avis
10. Parole au public

11. Rapport de la présidente
12. Parole aux membres du Conseil
  - 12.1 Parole aux commissaires-parents
  - 12.2 Parole aux autres commissaires
13. Levée de la séance

La proposition est adoptée à l'unanimité.

### **3. REVUE ET APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL**

Néant.

### **4. AFFAIRES EN COURS**

#### **4.1. Suivi à la dernière séance**

Néant.

### **5. PAROLE AU PUBLIC**

#### **5.1 Présentation à la population du Rapport annuel 2010-2011 de la Commission scolaire des Patriotes**

En guise d'introduction, une vidéo réalisée dans les écoles de la CSP est présentée montrant des prestations d'élèves.

Madame la présidente salue les personnes présentes et fait la présentation publique du rapport annuel 2010-2011 de la Commission scolaire des Patriotes, lequel est diffusé à compter d'aujourd'hui en version électronique sur le site Web de la Commission scolaire des Patriotes. Elle souligne les faits saillants et les dossiers majeurs traités au cours de l'année tant dans les établissements que dans les Services de la Commission scolaire.

Madame Roberge invite les personnes présentes à poser leurs questions et à faire part de leurs commentaires concernant le Rapport annuel 2010-2011.

Monsieur Gaëtan Labelle, commissaire, exprime son appréciation du contenu et de la présentation du rapport annuel.

Après quoi, au nom du Conseil des commissaires, madame Roberge rend hommage à madame Normande Lemieux pour la remercier et souligne sa grande appréciation du travail qu'elle a accompli au cours de son mandat. Madame Lemieux quitte ses fonctions pour un départ à la retraite après six ans de loyaux services à titre de directrice générale de la Commission scolaire des Patriotes.

Madame Lemieux remercie les commissaires et le personnel de la Commission scolaire des Patriotes pour leur dévouement et leur support au cours de son mandat.

### **6. POINTS DE DÉCISION**

#### ***Direction générale***

#### **6.1 Compressions budgétaires / décision**

Monsieur Joseph Atalla, directeur général, présente ce dossier.

Monsieur Alain Langlois fait lecture du projet de résolution.

Considérant les compressions imposées par le MELS pour l'année 2011-2012;

Considérant que le budget de la Commission scolaire n'est plus en équilibre;

Considérant les travaux effectués par le Comité de soutien à la mission éducative;

Considérant les réponses obtenues du MELS consécutivement aux représentations faites par la Directrice générale afin de faire valoir la situation budgétaire et les indicateurs de gestion de la Commission;

Considérant que les résultats des travaux du sous-comité de travail du Comité de suivi de l'Annexe B sur la participation financière de l'enveloppe budgétaire de la masse salariale enseignante aux compressions ne seront connus qu'en février prochain;

Considérant que certaines pistes de compression peuvent être adoptées ultérieurement puisqu'elles seront mises en application plus tard, soit au cours de la présente année ou de l'année prochaine;

**C-108-12-11** Il est proposé par monsieur Alain Langlois :

D'approuver une première piste de compression qui consiste à ne plus remettre, à partir de janvier 2012, les ristournes de TPS et TVQ aux unités, sauf pour certains budgets tels que présentés à la séance de travail du Conseil des commissaires du 29 novembre dernier;

D'attendre les résultats des travaux du sous-comité de travail du Comité de suivi de l'Annexe B sur la participation financière de l'enveloppe budgétaire de la masse salariale enseignante aux compressions, avant d'approuver d'autres pistes de compression.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

## **6.2 Organisation du Service des ressources éducatives**

Madame Hélène Roberge présente ce point.

Madame Peggy Black fait lecture du projet de résolution.

Considérant l'analyse de la situation qui a été réalisée;

Considérant la nécessité de s'assurer de répondre aux besoins prioritaires de notre organisation en lien avec la Convention de partenariat et les conventions de gestion et de réussite éducative;

Considérant le besoin de renforcer l'accompagnement des milieux;

Considérant la nécessité de gérer la capacité disponible pour équilibrer la charge de travail;

Considérant l'avantage de bonifier le travail en secteur au primaire et d'assurer une présence accrue du Service des ressources éducatives au secondaire;

**C-109-12-11** Il est proposé par madame Peggy Black d'adopter l'organigramme du Service des ressources éducatives tel que présenté.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

## **6.3 Réaménagement du centre administratif / décision**

Madame Roberge présente ce point. Elle explique le cheminement et présente l'état actuel du dossier en dernière analyse.

Monsieur Luc Lamoureux fait lecture du projet de résolution.

Considérant que la Commission scolaire des Patriotes, en raison de la croissance de son effectif scolaire, doit maximiser tous les espaces dont elle dispose pour répondre aux besoins des élèves;

Considérant que le personnel relié au centre administratif de la CSP est localisé dans trois immeubles, que l'un de ces immeubles situé à Saint-Bruno-de-Montarville a besoin de réparations et de correctifs, alors que les deux autres bâtiments, situés à Mont-Saint-Hilaire et Boucherville pourraient être utiles, voire nécessaires dès la rentrée 2012-2013, pour accueillir des élèves;

Considérant que l'option de construire un nouveau centre administratif en partenariat avec une municipalité ou un autre partenaire public n'a pas pu se concrétiser malgré que cette option était la meilleure;

Considérant que tous les autres scénarios explorés pour regrouper dans un même lieu tous les employés rattachés au centre administratif, soit la construction d'un nouveau centre administratif, un partenariat public-privé, une location avec option d'achat ou une location simple, ne sont plus possibles en raison des compressions budgétaires imposées par le MELS;

Considérant qu'il faut effectuer des travaux de réparation et de correction à l'immeuble actuel du centre administratif et que ces travaux auraient été nécessaires même si l'immeuble avait été loué à d'autres fins;

Considérant que les travaux de réparation et maintien du bâtiment seront assumés par le MELS dans l'enveloppe Maintien des bâtiments (mesure 50620);

Considérant que l'enveloppe MAO (mobilier, appareillage et outillage) pour le centre administratif a été réservée depuis quelques années et est disponible pour l'aménagement à l'intérieur du bâtiment;

Considérant notre volonté d'informer adéquatement les employés concernés par cette décision tel que nous leur avons indiqué précédemment;

**C-110-12-11** Il est proposé par monsieur Luc Lamoureux :

Que la fonction de l'immeuble situé au 1740, rue Roberval à Saint-Bruno-de-Montarville, demeure celle de centre administratif de la CSP;

D'effectuer dès 2012, les réparations et les correctifs nécessaires, de même que des aménagements adéquats à l'intérieur du centre administratif actuel;

De mandater la direction générale pour quelle fasse rapport au Conseil des commissaires en mars 2012 sur l'utilisation des immeubles Marguerite-Bourgeois et Robert-Chartier;

D'informer les employés de cette décision avant le départ pour le congé des Fêtes.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

#### **6.4 Motions de remerciements et de félicitations**

Considérant le départ à la retraite de madame Normande Lemieux, directrice générale, le 23 décembre 2011;

**C-111-12-11** Il est proposé par madame Hélène Roberge que des remerciements et des félicitations lui soient adressés au nom du Conseil des commissaires pour la qualité de sa contribution au développement de la Commission scolaire des Patriotes.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

Considérant le départ à la retraite de madame Monique Sauvageau, directrice du Service des ressources éducatives, en janvier 2012;

**C-112-12-11** Il est proposé par madame Hélène Roberge que des remerciements et des félicitations lui soient adressés au nom du Conseil des commissaires pour la qualité de sa contribution au développement de la Commission scolaire des Patriotes.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

#### **7. POINT D'INFORMATION :**

Néant.

## **8. AFFAIRES DIVERSES**

Néant.

## **9. PROTECTEUR DE L'ÉLÈVE / AVIS**

Néant.

## **10. PAROLE AU PUBLIC**

- Un enseignant s'enquiert du dossier du réaménagement du centre administratif.  
Madame Hélène Roberge explique les faits saillants du cheminement du dossier.

## **11. RAPPORT DE LA PRÉSIDENTE**

Madame Hélène Roberge fait part aux membres du Conseil de la décision de l'Association des directions d'établissements d'enseignement de la Rive-Sud (ADERS) de se désaffilier de la Fédération québécoise des directeurs et directrices d'établissement d'enseignement (FQDE).

## **12. PAROLE AUX MEMBRES DU CONSEIL**

### **12.1 Parole aux commissaires-parents**

- Madame Carole Vigneault fait part des faits saillants des plus récentes activités du Comité de parents, notamment l'adoption de son plan d'action de l'année.  
Elle fait part des prochaines rencontres prévues.

### **12.2 Parole aux autres commissaires**

- Monsieur Alain Langlois remercie madame Normande Lemieux et tous les cadres de la CSP.
- Madame Roberge rappellent aux commissaires les rencontres à venir en janvier prochain.
- Finalement, elle remercie tous les membres du Conseil et le personnel de la Commission pour leur dévouement et l'excellent travail accompli.

## **13. LEVÉE DE LA SÉANCE**

- C-113-12-11** À 20 h 43, il est proposé par monsieur Jean-François Rabouin de lever la séance.  
La proposition est adoptée à l'unanimité.

---

Présidente

---

Secrétaire général

AG/df